

Un premier ouvrage statistique, de connaissance de la population immigrée en région Bretagne, avait été publié en 2004, fruit d'un partenariat entre l'INSEE et le FASILD¹.

Basée sur le recensement de la population de 1999, l'étude soulignait que la région devenait de plus en plus attractive pour nombre d'immigrés, comme en témoignait l'augmentation significative des arrivées au cours des années quatre-vingt-dix.

Quelles évolutions ont marqué la période récente, des années 2000 jusqu'à aujourd'hui ?

Alors qu'elle tend à se stabiliser dans les régions historiques d'immigration (Nord - Pas-de-Calais, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Île-de-France), la proportion d'immigrés a presque doublé en Bretagne, passant de 1,6 % à 2,9 %. Et la variété des pays d'origine s'est encore étendue : venus de tous les continents, les immigrés représentent aujourd'hui plus de 150 nationalités différentes.

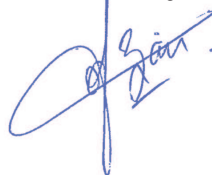
Si leur part dans la population régionale reste faible, relativement à la moyenne nationale qui se situe autour de 8 %, la Bretagne a cependant confirmé qu'elle devenait une terre d'immigration, avec un taux de croissance parmi les plus forts des régions métropolitaines.

Pour contribuer à une meilleure compréhension des caractéristiques de ces populations, de leurs conditions de vie, de leurs atouts et de leurs besoins pour s'insérer dans la société, l'INSEE et la DRJSCS Bretagne ont souhaité actualiser les connaissances en exploitant les données les plus récentes issues du recensement de la population. Ce travail partenarial a permis de produire une étude approfondie, davantage commentée. Elle est de plus enrichie de données de l'OFII et de Pôle Emploi, avec par exemple un zoom sur les femmes immigrées et un autre sur les résidences d'accueil des demandeurs d'asile.

À l'heure où se met en place la nouvelle politique nationale d'accueil et d'intégration pour les immigrés « primo-arrivants », c'est-à-dire présents en France depuis moins de cinq ans et signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration, il importait de pouvoir disposer d'informations facilitant la bonne articulation des différents acteurs de l'intégration. L'État, les collectivités territoriales, les associations, les employeurs, ... doivent trouver toutes les complémentarités entre leurs actions pour répondre aux enjeux de maîtrise de la langue française, de qualification et d'obtention de diplômes, d'accès au « droit commun », d'insertion sociale et professionnelle des immigrés dans notre région.

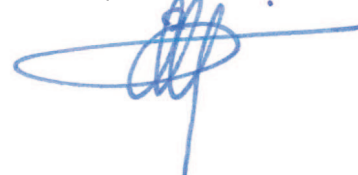
L'intégralité de l'étude est donc à la disposition de ces acteurs et de toute personne intéressée sur le site INSEE. L'analyse pourra encore être poursuivie à l'aide des ressources complémentaires mises en ligne par la DRJSCS sur un espace dédié : études qualitatives, informations juridiques, pratiques, techniques, historiques...

Le directeur régional
de l'Insee Bretagne



Olivier Biau

Le directeur régional
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale



Yannick Barillet